

**COMPTE RENDU de Conseil d'École**  
Année scolaire 2018-2019

Ecole : RPI LES HIRONDELLES

Commune : MONTIERS

Date : Mardi 16 octobre 2018

Horaires : 18H / 20H

Lieu : MONTIERS

Nom du président : Mlle LEGENDRE

Nom du secrétaire : Mlle LEGENDRE

Nom des participants et qualité :

- Représentants de parents d'élèves : Mr BEHLOUL, Me DUCROT, Me OUTREQUIN
- Maires : Mr DENEUFBOURG, Mr BONNEMENT
- Président du SIRS : Mr LESUEUR
- ATSEM : Mr SOENS
- Enseignantes : Me DELACOURT, Mlle LEGENDRE
- Membres du périscolaire : Me

Absents excusés :  
GUYARD-LE-HIR

Absents :  
Mr MICHEL  
Mr RABUSSIER  
Mr PECHO

Ordre du jour de la réunion :

- ✓ Constitution du Conseil d'École 2018/ 2019
- ✓ Elections des représentants des parents d'élèves
- ✓ Effectifs de rentrée
- ✓ Règlement intérieur et horaires de l'école
- ✓ Informations Coopérative Scolaire
- ✓ Actions pédagogiques
- ✓ Hygiène et sécurité
- ✓ RPC et projet ENIR

Thèmes abordés et décisions prises :

✓ Constitution du Conseil d'École 2018/ 2019

- Présentation des membres.
- Les deux autres conseils d'école auront lieu le mardi 26 février 2019 et le mardi 25 juin 2019 à 17h30.

✓ Elections des représentants des parents d'élèves

- Les élections se sont déroulées le vendredi 12 octobre 2018. Une seule liste s'est présentée. Sont élus avec un taux de participation de 69,41 % :
  - ❖ Mr Behloul (titulaire)
  - ❖ Me Ducrot (titulaire)
  - ❖ Me Guyard Le Hir (suppléante)
  - ❖ Me Outrequin (suppléante)

85 personnes étaient inscrites sur les listes. 59 d'entre elles se sont exprimées. 51 personnes ont voté pour cette liste et 8 personnes ont voté blanc.

✓ Effectifs de rentrée

- 49 élèves sont scolarisés à Montiers. La classe de GS/ CP comptabilise 25 élèves. 19 GS et 6 CP. La classe de CP /CE1 comptabilise 24 élèves, 16 CP et 8CE1.

✓ Règlement intérieur et horaires de l'école

- Rappel des horaires de l'école : les élèves sont en classe de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h15. L'école ouvre ses portes dix minutes avant.
- Le règlement de l'école est conforme au règlement type départemental.
- Lecture du règlement intérieur.
- Vote : 9 personnes sur 9 votent pour ce règlement.

✓ Informations Coopérative Scolaire

- L'année dernière plusieurs projets ou actions ont été financés grâce à la coopérative scolaire ; tels que :
  - Cinéma de Noël
  - Abonnement Bayard pour l'école
  - Achats d'ingrédients pour les goûter d'anniversaires
  - Sorties scolaires à Chantilly (Château + Pavillon de Manse)
  - Cadeaux pour la fête des pères et des mères et autres travaux manuels

Les enseignantes remercient les parents qui grâce à leurs dons permettent à l'école de fonctionner. Elles remercient également le syndicat scolaire qui finance une partie de la sortie de fin d'année ainsi que l'association « Les enfants d'abord » et tous les bénévoles. En effet, grâce à leurs actions et la kermesse, un don de 784, 85 euros a été versé à la coopérative de l'école.

L'école débute donc l'année avec un solde de 1279, 41€. La participation volontaire des familles s'élève à 634€.

✓ Actions pédagogiques

- EPS : les séances d'EPS ont débuté le 15 septembre avec Mr LAGAND Alexis. Il intervient une heure par classe chaque jeudi.
- Natation : les séances auront lieu à la piscine de Montdidier pour les deux classes le lundi matin à partir du 3<sup>ème</sup> trimestre.
- Evaluations nationales : les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales durant la troisième semaine du mois de septembre. Celles-ci concernaient le français et les mathématiques. Ce dispositif permet aux enseignants d'avoir des repères en début d'année concernant les connaissances et les compétences à renforcer dans ces deux domaines. Pour les CP six domaines étaient évalués : la connaissance des lettres, la connaissance des sons et la compréhension du langage oral, la connaissance des nombres jusqu'à 10, la compréhension des nombres (dénombrer, comparer...) et la résolution de problèmes. Pour les CE1, huit domaines étaient évalués : la compréhension à l'oral, la compréhension des textes à l'écrit, la lecture à voix haute, l'orthographe, la connaissance des nombres et le calcul jusqu'à 100, la résolution de problème et la géométrie. Pour les deux niveaux, les élèves ont rencontré des difficultés en résolution de problèmes.
- Une évaluation sera proposée aux élèves de CP durant le mois de février.
- APC : les Activités Pédagogiques Complémentaires seront proposées aux élèves dès le 5 novembre 2018. Les séances seront proposées à des petits groupes d'élèves afin de travailler la lecture.

✓ Hygiène et sécurité

- Un exercice incendie a été effectué le jeudi 11 octobre 2018. L'alarme incendie a bien fonctionné et a été entendue par tout le monde. Les élèves ont rejoint le point de rassemblement rapidement et dans le calme. Deux autres exercices auront lieu avant la fin de l'année.
- Un exercice PPMS « attentat intrusion » a également été fait le mardi 16 octobre 2018. Les élèves se sont confinés et sont restés silencieux dans les classes durant 15 minutes.

✓ RPC et projet ENIR

Le projet Ecole Numérique Innovante et Ruralité a pour but d'installer le numérique dans la future école en apportant une aide financière. Il s'agit de créer un environnement informatisé dans le nouvel établissement. Les classes seront dotées de vidéoprojecteur avec un accès internet, une classe mobile sera implantée dans les locaux ainsi qu'un écran tactile.

Les fondations du RPC débuteront le 15 Novembre 2018.

Date de l'envoi : 05 11 2018

Signature du Directeur/de la Directrice :  
Mlle Legendre